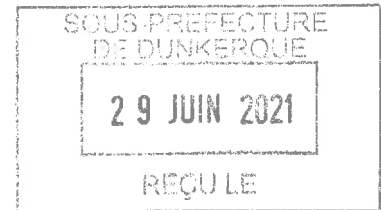


**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 011/2021

Objet : FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée la délibération n°006/20 du 13 Juillet 2020 désignant les élus au sein des commissions municipales.

Suite à l'élection du Maire et des Adjointes le 28 mai 2021, il y a lieu de procéder à une nouvelle composition des commissions.

Il est proposé à l'Assemblée d'une part, de maintenir les cinq commissions existantes, à savoir :

- **1^{ère} commission** : Finances - Urbanisme - Travaux - Développement durable - Sécurité - N.P.N.R.U. - Habitat - Gestion des plans de sauvegarde
- **2^{ème} Commission** : Emploi - Insertion - Action sociale - Santé - Enseignement – Enfance Jeunesse - Handicap - Développement commercial
- **3^{ème} Commission** : Etat-Civil -Elections -Affaires Militaires -Affaires Culturelles - Citoyenneté et Solidarité - Ressources Humaines –Service à la Population – Associations
- **4^{ème} Commission** : Fêtes - Culture - Cérémonies - Grands évènements - Animations- Seniors Sports
- **5^{ème} Commission** : Marchés publics non formalisés

et d'autre part, d'approuver les changements de membres représentant le Conseil Consultatif dans chacune de ces commissions municipales.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

De désigner les élus suivants au sein de chacune des commissions dans le respect de la représentation proportionnelle :

- **1^{ère} commission** : Finances - Urbanisme - Travaux - Développement durable - Sécurité - N.P.N.R.U. - Habitat - Gestion des plans de sauvegarde

Dominique DEGUINES – Marjorie LENOIR – Luc BOUREY – Nathalie LEFEBVRE – Olivier MERSEMAN – Martine CABARET – Fabien CLEMENT – Jean-Luc DEBAVELAERE – Roland HAUDIQUET – Laurence LAMIRAND – Adrien NAVE – Bruno LEMAIRE – Virginie VARLET – Özkan BAYRAKTAR

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

- **2ème Commission :** Emploi - Insertion - Action sociale - Santé - Enseignement – Enfance Jeunesse - Handicap - Développement commercial

Dominique DEGUINES – Marjorie LENOIR – Luc BOUREY – Nathalie LEFEBVRE – Fatiha DAHMANI – Valérie DUMARQUEZ – Thomas NICOLLE – Nathalie MAES – Camille ANDRIES – Philippe MASURE – Anne KUZNIEWSKI – Tanguy BRICHE – Nathalie LEGROS – Albert COEUGNIART

- **3ème Commission :** Etat-Civil -Elections -Affaires Militaires -Affaires Cultuelles - Citoyenneté et Solidarité - Ressources Humaines –Service à la Population – Associations

René MEENEBOO – Salmata TABIBOU – Martine CABARET – Fatiha DAHMANI – Jean-Luc DEBAVELAERE – Laurence VERHAEGHE – Annick CATOIRE – Philippe MASURE – Marie-Claire GOURDEN – Laurence LAMIRAND – Anne KUZNIEWSKI – Nadine DEFRANCE – Özkan BAYRAKTAR – Catherine VANDORME

- **4ème Commission :** Fêtes - Culture - Cérémonies - Grands évènements - Animations- Seniors Sports

René MEENEBOO – Cindy OUGHAZDI – Olivier MERSSEMAN – Fabien CLEMENT – Jean-Luc DEBAVELAERE – Valérie DUMARQUEZ – Annick CATOIRE – Philippe MASURE – Marie-Claire GOURDEN – Laurence LAMIRAND – Adrien NAVE – Tanguy BRICHE – Virginie VARLET – Albert COEUGNIART

- **5ème Commission :** Marchés publics non formalisés

Cindy OUGHAZDI – Olivier MERSSEMAN – Salmata TABIBOU – Fabien CLEMENT – Valérie DUMARQUEZ – Thomas NICOLLE – Roland HAUDIQUET - Nathalie MAES – Camille ANDRIES - Philippe MASURE – Bruno LEMAIRE – Nadine DEFRANCE – Nathalie LEGROS – Catherine VANDORME

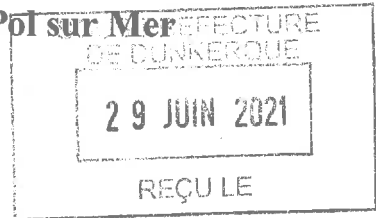
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 Juin 2021



Délibération : N° 012/21

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE LA RESTAURATION

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS, Maire délégué.

Il est exposé à l'Assemblée délibérante que conformément à la délibération 007/2020, une commission extra-municipale de la restauration a été créée afin de répondre au nécessaire contrôle de la municipalité sur le délégataire de restauration ;

Cette commission est composée de représentants du délégataire, de 6 représentants des usagers ainsi que de 6 représentants du Conseil Consultatif dont le Maire est Président de droit ;

Compte tenu du décès du Maire en exercice, M. Jean-Pierre CLICQ, survenu le 17 mai 2021, et suite à l'élection de son successeur M. Christophe CLAEYS le 28 mai 2021, ce dernier devient, de par son titre, Président de droit de la commission extra-municipale de la restauration.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur CLAEYS, Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- de désigner M. Christophe CLAEYS, membre et Président de droit de la commission extra-municipale de la restauration ;
- de confirmer les désignations entérinées par la délibération n°007/20 du 13 juillet 2020 à savoir :
 - Les élus représentants du Conseil Consultatif
 - Christophe CLAEYS
 - Dominique DEGUINES
 - Marjorie LENOIR
 - Cindy OUGHAZDI
 - Anne KUZNIEWSKI
 - Albert COEUGNIART

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

▪ Les représentants des usagers -

- Monique IMBERT
- Haug DIETRICH
- Philippe VANDENBROERE
- Michel VIVIER
- Noël MERCIER

▪ Les représentants des encadrants de la pause méridienne désignés par l'administration :

- Frédérique LAHAEYE
- Christelle JANSEN

Pour extrait certifié conforme,

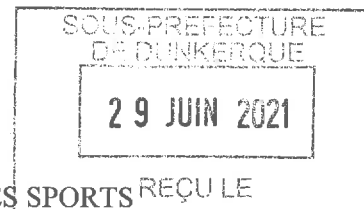
Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à l'unanimité

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021 n°3**



Délibération : N° 013/21

Objet : COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée l'existence de la commission extra-municipale des sports qui permet d'échanger avec les clubs sportifs sur tous les sujets qui les concernent : subventions, utilisation des locaux, travaux...

Après l'élection du Maire et des Adjoints, le 28 mai 2021, il y a lieu de confirmer la composition de cette commission telle que définie dans la délibération 008/2020.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- que la commission extra-municipale des sports sera composée de la façon suivante :

- l'ensemble des membres de la commission « Fêtes - Culture - Cérémonies - Grands évènements - Animations -Seniors - Sports » ;
- 2 représentants de chacun des clubs sportifs ;
- 2 représentants de l'administration municipale ;
- le Directeur de la Culture, des Fêtes, des Sports et Séniors ;
- le Responsable du Service des Sports.

- que la commission est autorisée à inviter à ses débats toute personne dont elle estimera la présence utile.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

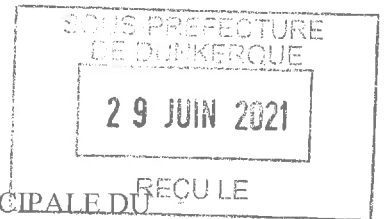
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 014/21

Objet : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'Assemblée qu'après l'élection du Maire et des Adjointes en date du 28 mai 2021, il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation des représentants des membres de la commission extra-municipale du commerce et de l'artisanat.

Cette commission est aujourd'hui composée des membres de la 2ème commission « Emploi - Insertion - Action sociale Santé - Enseignement - Enfance Jeunesse - Civil - Handicap - Développement commercial », de représentants des commerçants et artisans, de représentants des habitants et de représentants de la Chambre de Commerce et de l'Industrie selon des modalités à définir avec les organismes.

Il est proposé à l'assemblée de maintenir les représentants tel que désignés dans la délibération 009/20 du 13 Juillet 2020.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Délégué ;

Après en avoir délibéré;

Sur proposition de Monsieur le Maire Délégué ;

DÉCIDE :

- De maintenir les représentants tel que désignés dans la délibération 009/20 du 13 Juillet 2020, à savoir :
 - les membres de la 2ème commission « Emploi - Insertion - Action sociale Santé - Enseignement - Enfance Jeunesse - Civil - Handicap - Développement commercial » ;
 - de représentants des commerçants et artisans ;
 - de représentants des habitants ;
 - de représentants de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

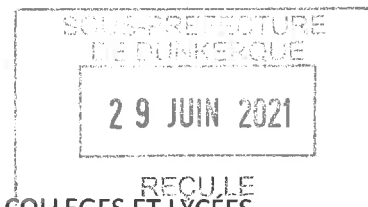
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer du vendredi 11 juin 2021



Délibération : N° 015/21

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ÉCOLES, COLLEGES ET LYCÉES

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'Assemblée qu'après l'élection du Maire et des Adjointes en date du 28 mai 2021, il y a lieu de procéder à la désignation de représentants dans les établissements scolaires, conformément aux dispositions des articles D.411-1 et R.421-14 du Code de l'Éducation.

Il est proposé à l'Assemblée de désigner des représentants dans chacun des établissements scolaires de la Commune.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Délégué ;

Après en avoir délibéré;

Sur proposition de Monsieur le Maire Délégué ;

DÉCIDE :

- de désigner Monsieur le Maire délégué comme représentant de la commune dans l'ensemble des établissements scolaires Saint-Polois ;
- de désigner pour chacun des établissements les représentants suivants :
 - Écoles maternelles Copernic et Denis Papin : CATOIRE A.
 - École maternelle Victor Hugo : ANDRIES C.
 - École maternelle Joliot Curie: VERHAEGHE L.
 - École maternelle Kergomard: BOUREY L.
 - École maternelle Langevin: TABIBOU S
 - École maternelle Vancauwenberghe: LAMIRAND L.
 - École maternelle Jules Verne : LENOIR M.
 - École élémentaire Copernic : LEFEBVRE N.
 - École élémentaire Anatole France: DUMARQUEZ V.
 - École élémentaire Joliot Curie : OUGHAZDI C.
 - École élémentaire Langevin : MEENEBOO R.
 - École élémentaire Vancauwenberghe 1 et 2 : NICOLLE T.
 - École élémentaire Jules Verne : HAUDIQUET R.

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

- École élémentaire Jean Jaurès : DAHMANI F.
- Collège Robespierre : CABARET M.
- Collège Deconinck : DEBAVELAERE J-L.
- Lycée d'Enseignement Professionnel Guynemer : MERSSEMAN O.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,


Christophe CLAEYS



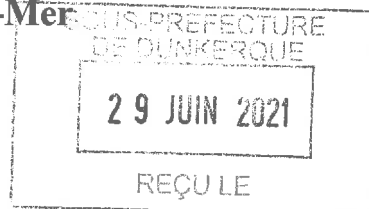
Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ - NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 016/21

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION VILLENVIE

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'Assemblée que suite à l'élection du Maire et des Adjointes le 28 mai 2021, il est nécessaire de procéder à la désignation de quatre représentants de la commune pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association Villenvie, conformément à l'article 4-2-2 des statuts de l'association.

Conformément à l'article L-2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote s'est tenu à main levée.

Ces listes se composent de la manière suivante :

- Liste proposée par le groupe « Restons Saint Polois » : M. Christophe CLAEYS – Mme Fatiha DAHMANI – Mme Nathalie MAES – Mme Camille ANDRIES ;
- Liste proposée par le groupe « Défi Saint Polois » : M. Adrien NAVE – Mme Anne KUZNIEWSKI – M. Bruno LEMAIRE – Mme Nadine DEFRANCE

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;
Après avoir reçu les deux listes de candidatures ;
Après avoir procédé au vote ;
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- de désigner comme représentants de la commune pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association Villenvie :

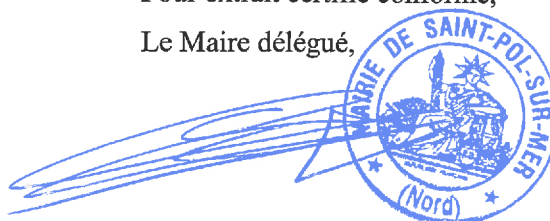
Nombre de suffrages exprimés : 35
Nombre de bulletins blancs : 6

Ont obtenus :

Liste « Restons Saint-Polois » : 24
Liste « Défi Saint Polois » : 5

- la liste « Restons Saint-Polois » ayant obtenu la majorité absolue ; siégeront donc au Conseil d'Administration de l'Association Villenvie les élus suivants : M. Christophe CLAEYS - Mme Fatiha DAHMANI - Mme Nathalie MAES - Mme Camille ANDRIES.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

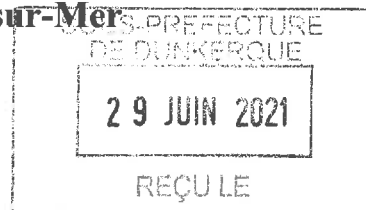
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 017/21

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DU PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée que le cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la Politique de la Ville pour la période 2017-2021 a été adopté le 13 octobre 2016.

Le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'association Villenvie, est un fonds dont le but est de soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou associations de proximité sur les quartiers de la Politique de la Ville.

Le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC) a pour objectif de développer une citoyenneté active dans les quartiers à travers une animation de proximité et une gestion participative par un comité d'attribution.

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints le 28 mai 2021, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants de la commune.

Il est proposé à l'assemblée de maintenir les deux représentants en place tel que précédemment désignés dans la délibération 013/20 du 13 Juillet 2020, à savoir Mme TABIBOU ET Mme Annick CATOIRE.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

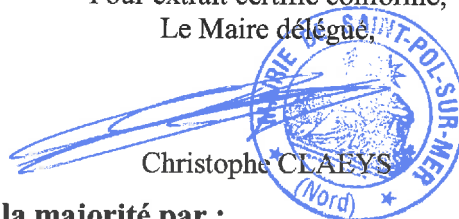
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Délégué ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire Délégué;

DÉCIDE :

- d'approuver la désignation de deux représentants de la Commune au comité d'attribution du Projet d'Initiative Citoyenne:

- Mme Salmata TABIBOU
- Mme Annick CATOIRE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,


Christophe CLAEYS
(Nord)

Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

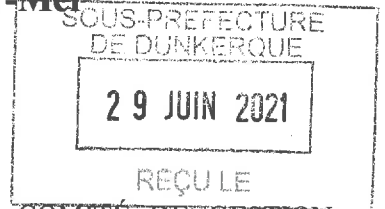
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 018/21

Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITÉ DE GESTION URBAINE DU FONDS DE TRAVAUX URBAINS

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée que le Fonds de Travaux Urbains est financé à 50% par la Ville et à 50% par le Conseil Régional.

Les objectifs de ce Fonds de Travaux Urbains sont :

- d'améliorer le cadre de vie en soutenant des micro-projets d'aménagement;
- de mettre en place des modalités de participation des usagers à la Gestion Urbaine de Proximité

L'instance délibérante de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets financés dans le cadre du FTU est le Comité de Gestion Urbaine, lieu d'animation du dispositif.

Après l'élection du Maire et des Adjoints le 28 mai 2021, il convient de procéder à la désignation des sept membres qui composent le comité de gestion urbaine.

Il est proposé à l'Assemblée de désigner sept représentants, à savoir :

- M. Luc BOUREY
- Mme Martine CABARET
- Mme Laurence VERHAEGHE
- M. Olivier MERSSEMAN
- M. Emmanuel VAMPOUILLE
- M. Bruno LEMAIRE
- M. Özkan BAYRAKTAR

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- de confirmer la composition du Comité de Gestion Urbaine pour le Fonds de Travaux Urbains.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la l'unanimité

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

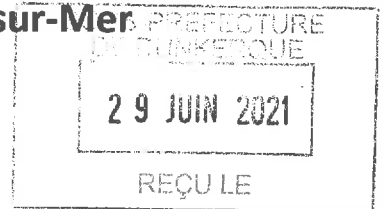
Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer

du vendredi 11 juin 2021



Délibération : N° 019/21

Objet : DÉSIGNATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ORIENTATION DE LA SECTION DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'Assemblée que la convention d'association actualisée des communes de Dunkerque, Saint Pol sur Mer et Fort-Mardyck, prévoit en son article 4.2.2 du titre 11, la création au sein de la SCAS d'un Conseil d'Orientation ayant un rôle consultatif sur les actions et orientations budgétaires proposées par le Comité de Gestion.

Ce Conseil constitue également un lieu d'échange et de dialogue sur la politique d'action sociale et l'analyse des besoins sociaux de la population de Saint Pol sur Mer.

Le Conseil d'Orientation est composé d'une part des membres du Comité de Gestion et, d'autre part, de membres désignés par le Conseil Consultatif et le Maire délégué.

Il est proposé à l'Assemblée de fixer le nombre des membres élus et non élus à sept et d'approuver les candidatures suivantes :

Monsieur BOUREY Luc
Madame MAES Nathalie
Monsieur CASTEUR Jean-Philippe
Monsieur BURY Kevin
Madame FOUCQUE Martine
Monsieur GOUDAL Jean-Pierre
Madame LEGROS Nathalie

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Délégué ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire Délégué.

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

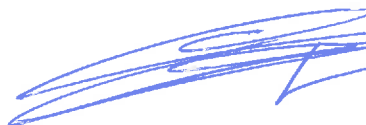
DÉCIDE :

- de désigner, en qualité de membres siégeant au Conseil d'Orientation de la Section du Centre d'Action Social, les personnes suivantes :

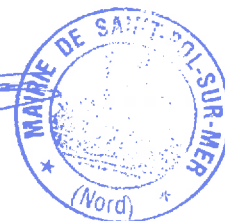
- Monsieur BOUREY Luc
- Madame MAES Nathalie
- Monsieur CASTEUR Jean-Philippe
- Monsieur BURY Kevin
- Madame FOUCQUE Martine
- Monsieur GOUDAL Jean-Pierre
- Madame LEGROS Nathalie

Pour extrait certifié conforme,

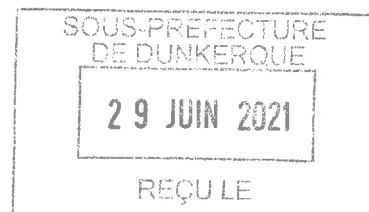
Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS



**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 Juin 2021**



Délibération : N° 024/21

Objet : FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ÉLUS.

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS, Maire délégué.

Conformément aux dispositions des articles L.2123-20 à L.2123-24-1-1 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant des indemnités de fonction des élus est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice terminal brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie en fonction de la population de la collectivité. Le total des indemnités du Maire et des adjoints forme ainsi une enveloppe que le conseil consultatif est autorisé à répartir entre l'ensemble de la municipalité et des conseillers délégués ;

Considérant que conformément à l'article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant de cette enveloppe se répartit de la manière suivante :

- l'indemnité de fonction du Maire délégué : soit 90% au maximum de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale ;
- l'indemnité de fonction des huit adjoints au Maire délégué : soit 33% au maximum de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale.

Considérant que le montant de l'indemnité versée à un adjoint peut dépasser le maximum prévu, à condition de ne pas dépasser l'enveloppe indemnitaire globale autorisée ;

Considérant que l'article L.2123-4-1 III du CGCT autorise la commune, quelle que soit sa population, à verser des indemnités de fonction aux conseillers délégués auxquels le Maire délégué accorde des délégations de fonction, sans toutefois que le montant total des indemnités versées à l'ensemble des élus ne dépasse l'enveloppe indemnitaire globale autorisée (cf. tableau annexe).

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur CLAEYS, Maire délégué ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

DÉCIDE :

- de constituer une enveloppe indemnitaire, à compter du 29 mai 2021, à répartir entre le Maire délégué, les adjoints au Maire délégué et les conseillers délégués.
- de verser les indemnités de fonction du Maire à compter du jour de son élection ;
- de verser les indemnités de fonction des adjoints et des conseillers délégués à compter de la date exécutoire de l'arrêté fixant leurs délégations ;
- de revaloriser ces indemnités en fonction des textes en vigueur ou des augmentations des traitements de la fonction publique territoriale et notamment en fonction de la revalorisation de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale ;
- d'imputer les dépenses correspondantes aux crédits prévus à cet effet ;
- de fixer les indemnités brutes des élus de la manière suivante (tableau ci-après) :

	Taux	Montant brut individuel/mois
Maire délégué	72,46%	2 818,24 €
Premier adjoint	33,42%	1 299,83 €
Adjoint	24,42%	949,79 €
Conseillers délégués	5,14%	199,91 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

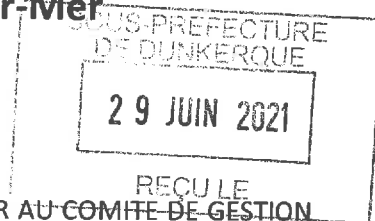
25 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO, – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES - VAMPOUILLE

10 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE - COEIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Tableau annexe à la délibération fixant le montant des indemnités des élus

Nom Prénom	Fonction	Montant brut en euros
CLAEYS Christophe	Maire Délégué	2818.24€
DEGUINES Dominique	Premier Adjoint	1299.83€
LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire	949.79€
MEENEBOO René	Adjoint au Maire	949.79€
OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire	949.79€
BOUREY Luc	Adjoint au Maire	949.79€
LEFEBVRE Natahlie	Adjoint au Maire	949.79€
MERSSEMAN Olivier	Adjoint au Maire	949.79€
TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire	949.79€
CABARET Martine	Conseiller délégué	199.91€
CLEMENT Fabien	Conseiller délégué	199.91€
DAHMANI Fatiha	Conseiller délégué	199.91€
DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller délégué	199.91€
DUMARQUEZ Valérie	Conseiller délégué	199.91€
NICOLLE Thomas	Conseiller délégué	199.91€
VERHAEGHE Laurence	Conseiller délégué	199.91€
HAUDIQUET Roland	Conseiller délégué	199.91€
CATOIRE Annick	Conseiller délégué	199.91€
LAMIRAND Laurence	Conseiller délégué	199.91€
MAES Nathalie	Conseiller délégué	199.91€
ANDRIES Camille	Conseiller délégué	199.91€
MASURE Philippe	Conseiller délégué	199.91€
GOURDEN Marie-Claire	Conseiller délégué	199.91€

Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du vendredi 11 juin 2021 n°3



Délibération : N° 020/21

Objet : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE ÉLU DU CONSEIL CONSULTATIF POUR SIEGER AU COMITE DE GESTION DE LA SECTION DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'assemblée que, conformément aux dispositions de l'article R123-33 du code de l'Action Sociale et des Familles, et suite à l'élection du Maire et des Adjointes le 28 mai 2021, il y a lieu d'élire un membre du Conseil Consultatif afin de siéger, avec voix délibérative, au Comité de Gestion de la Section du Centre d'Action Sociale de Saint Pol sur Mer.

Les autres membres du Comité de Gestion sont :

- le Maire délégué, Président de droit ;
- deux membres élus en son sein par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. parmi les délégués du Conseil municipal ;
- trois membres nommés par le Maire de Dunkerque représentants des associations mentionnées au Code de l'Action Sociale et des Familles, en concertation avec le Maire délégué.

Il est proposé à l'Assemblée de confirmer la désignation de Madame Nathalie LEFEBVRE, Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- de confirmer la désignation de Madame Nathalie LEFEBVRE, Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale pour siéger au Comité de Gestion de la Section du Centre d'Action Sociale de Saint-Pol-sur-Mer.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021 n°3**

SOUS-PREFECTURE
DE DUNKERQUE

29 JUIN 2021

REÇU LE

Délibération : N° 021/21

Objet : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL CONSULTATIF AU SEIN DU CONSEIL DE VIE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE AMBROISE CROIZAT

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est exposé à l'Assemblée que suite à l'élection du Maire et des Adjoints le 28 mai 2021, il est nécessaire de désigner un représentant du Conseil Consultatif pour siéger au Conseil de vie de la Résidence Autonomie Ambroise CROIZAT.

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir en place Monsieur René MEENEBOO comme représentant du Conseil Consultatif au sein du Conseil de Vie de la Résidence Autonomie Ambroise CROIZAT

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

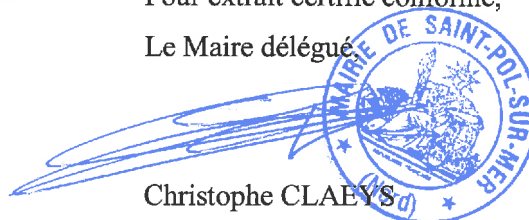
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- De maintenir en place Monsieur René MEENEBOO comme représentant du Conseil Consultatif au sein du Conseil de Vie de la Résidence Autonomie Ambroise CROIZAT.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué


Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

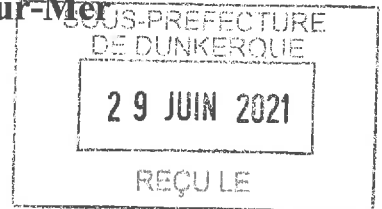
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 022/21

Objet : DÉSIGNATION D'UN ÉLU AU COMITÉ DE GOUVERNANCE DE LA DIRECTION COMMUNE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée la mutualisation, le 1^{er} juillet 2016, des Directions des Systèmes d'Information (DSI) de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Ville de Dunkerque.

La convention créant la Direction commune des Systèmes d'Information prévoit l'existence d'un comité de gouvernance composé d'un élu représentant le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, d'un élu représentant le Maire de Dunkerque et d'un élu représentant le Maire de la commune de Saint Pol sur Mer.

Il est proposé de désigner Monsieur Olivier MERSSEMAN pour représenter la commune associée de Saint Pol sur Mer au sein du comité de gouvernance

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;


Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;


DÉCIDE :

- de désigner Monsieur Olivier MERSSEMAN pour représenter la commune associée de Saint Pol sur Mer au sein du comité de gouvernance de la Direction commune des Systèmes d'Information

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,


Christophe CLAEYS



Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

SOUS-PREFECTURE
DE DUNKERQUE

29 JUN 2021

REÇU LE

Délibération : N° 023/21

Objet : DÉSIGNATION D'UN ÉLU EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

Rapporteur : Monsieur le Maire délégué

Il est rappelé à l'Assemblée l'obligation d'instaurer, au sein de chaque conseil, la fonction d' élu en charge des questions de défense et de sécurité civile. Cet élu est l'interlocuteur privilégié de l'Etat pour la défense et la sécurité civile. Il bénéficie d'informations régulières et trouve conseil auprès du Bureau de la Défense Civile de la Préfecture.

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints le 28 mai 2021, il y a donc lieu de procéder à une nouvelle désignation de l' élu en charge de ces questions.

Il est proposé à l'assemblée de désigner Monsieur Christophe CLAEYS en qualité d' élu en charge des questions de défense et de sécurité civile.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

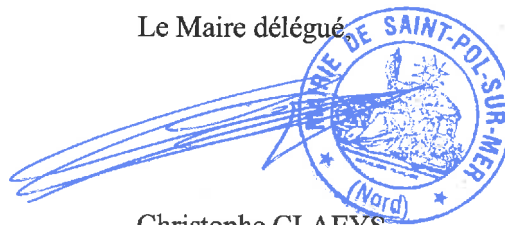
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- De désigner Monsieur Christophe CLAEYS comme élu en charge des questions de défense et de sécurité civile.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué



Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

N'ont pas pris part au vote : COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer du vendredi 11 Juin 2021



Délibération : N° 025/21

Objet : CONVENTION PARTENARIALE DE MISE EN ŒUVRE DU NPNRU

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS, Maire délégué.

Dans le cadre de la politique nationale mise en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la Communauté Urbaine de Dunkerque anime un projet territorial de cohésion sociale et urbaine. Le volet urbain prend forme via l'élaboration des projets de renouvellement urbain pour les quartiers concernés par cette procédure et notamment pour les quartiers suivants :

- Saint Pol Ouest : cité Liberté, cité des Cheminots, Jean-Bart et Guynemer,
- Saint Pol Est : Carnot, Dolet.

Ces projets portent sur le renouvellement de l'offre d'habitat et du cadre de vie, la construction de nouveaux équipements et l'amélioration de l'accès et de la mobilité dans les quartiers. Ils ont été présentés et validés par l'ANRU et ses partenaires financiers lors d'un comité national d'engagement le 4 juillet 2019 et prennent désormais la forme d'une convention partenariale.

Celle-ci précise les ambitions des projets et la réalisation prévue portée par les bailleurs, les communes, l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais et de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Elle détaille également la gouvernance des projets et leurs modalités de suivi partenarial.

Les signataires de cette convention pluriannuelle partenariale sont l'ANRU, Action Logement, l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque, les communes de Dunkerques, Grande-Synthe, Tétèghem-Coudekerque-Village et la commune associée de Saint Pol sur Mer, l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais ainsi que les différents bailleurs impliqués.

En accompagnement de cette convention, seront mises en signature trois chartes intercommunales d'accompagnement à la mise en œuvre du NPNRU :

- Une charte intercommunale du relogement qui détaille les modalités d'accompagnement, de financement et d'organisation partenariale du relogement des ménages concernés par les démolitions ou requalifications lourdes prévues au NPNRU ;
- Une charte intercommunale de l'insertion qui précise les objectifs et les moyens mis en œuvre pour faire du NPNRU un levier de développement et d'accès à l'emploi et à la formation ;
- Une charte intercommunale de la gestion urbaine de proximité destinée à organiser la gestion partenariale des chantiers et des travaux et à veiller à la bonne prise en compte des enjeux de gestion dans les projets urbains.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

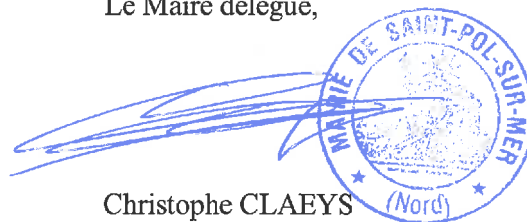
Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

- L'engagement de la ville dans cette démarche contractuelle ;
- Monsieur le Maire délégué ou son représentant à négocier et signer l'ensemble des conventions, avenants, courriers et autres pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette convention opérationnelle.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

The stamp is circular with the text "MAIRIE DE SAINT-POL-SUR-MER" around the top and "(Nord)" at the bottom. It features a central emblem and two stars on either side.

Délibération adoptée à la majorité par :

29 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

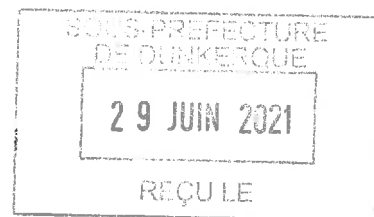
6 abstentions : VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

Délibération : N° 026/21

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – 2020

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES, Rapporteur des finances.



Considérant la présentation du compte administratif de la ville qui fait apparaître les éléments comptables ci-après :

1. LA SITUATION COMPTABLE DE FIN D'EXERCICE 2020 INDEPENDAMMENT SUR LE FONDS DES REPORTS PRECEDENTS

Section d'Investissement :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 10 310 787,17€

Recettes : 10 310 787,17€

Toutefois, l'ensemble des dépenses de fonctionnement étant alimentées par une recette unique de la Ville de Dunkerque, il n'y a pas de résultat d'exécution positif ou négatif.

2. LE RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

Dans ces conditions, le résultat global de clôture ne présente ni d'excédent ni de déficit.

3. LA SITUATION RESULTANT DES RESTES A REALISER

Il n'y a pas de restes à réaliser en section de fonctionnement en M 14.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES;

Après en avoir délibéré ;

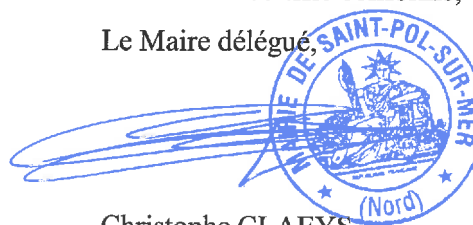
Sur proposition de Monsieur le Président ;

VOTE ET APPROUVE :

- Le Compte Administratif 2020 de la Ville tel qu'il est présenté.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS.

Délibération adoptée à la majorité par :

24 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES –

6 abstentions : VAMPOUILLE- COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET-

5 voix contre : LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

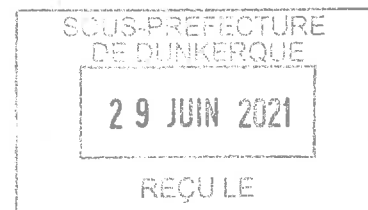
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 027/21

Objet : VOTE DU COMPTE DE GESTION – 2020

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES, rapporteur des finances

Il est soumis au Conseil l'approbation du Compte de Gestion 2020 dressé par Monsieur RAPHY, Receveur Municipal.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2020 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que l'ensemble des opérations comptables 2020 s'avèrent régulières ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;
2. Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

Département

du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE

Commune de Saint-Pol-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement

de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

DÉCIDE :

- de déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



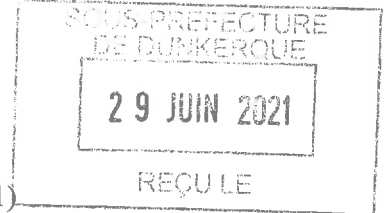
Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – VAMPOUILLE -COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

5 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 028/21

Objet : AUTORISATION DES DÉCISIONS MODIFICATIVES (Exercice 2021)

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES, rapporteur des finances

Tout comme pour le Budget Supplémentaire, le Conseil Consultatif est amené en cours d'exercice, à modifier ses prévisions en adoptant des Décisions Modificatives.

Ces Décisions Modificatives sont autorisées par le Code Général des Collectivités Territoriales. "Article L.1612.11"

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES,
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- D'adopter la Décision Modificative suivante :

Paiement des BAFA/BAFD (points citoyens) aux jeunes administrés, d'un montant total de 20 000 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
6184 421	+ 20 000 €	
6574 20	- 20 000 €	

	0	

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS



Délibération adoptée à l'unanimité

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

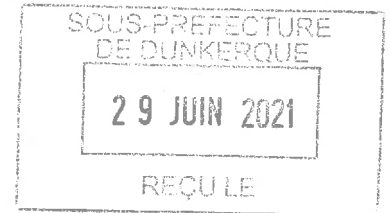
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 029/21

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rapporteur : Monsieur Dominique DEGUINES, rapporteur des finances

Considérant que l'association Rugby Union Dunkerque Littoral (RUDL) permet aux Saint Polois d'accéder au niveau supérieur et de mettre en valeur l'image de la commune de Saint Pol sur Mer

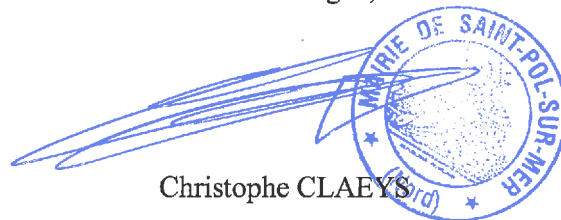
LE CONSEIL CONSULTATF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DEGUINES ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10.000€ imputée sur les crédits « nature et fonction, 6748 subvention exceptionnelle » du budget 2021.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,


Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –
BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET –
DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET –
LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI –
ANDRIES – VAMPOUILLE- LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE –
BRICHE

5 abstentions : COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

Département

VILLE DE DUNKERQUE

Arrondissement

du

Commune de Saint-Pol-sur-Mer

de

Nord

Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif

Dunkerque

convoqué le vendredi 4 juin 2021

pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

Nombre de Conseillers présents ... : **31**

Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

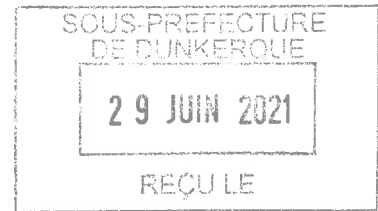
Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

Délibération : N° 030/21

Objet : Contrat d'Apprentissage

Rapporteur : Madame LENOIR, Adjointe au Maire délégué



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Travail ;

Vu la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation professionnelle tout au long d'une vie ;

Vu la loi n°2016-1058 du 08 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et la sécurisation des parcours professionnels ;

Vu la loi n°2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la Fonction Publique, notamment les articles 62, 63 et 91 ;

Vu le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ;

Vu le décret n° 2019-32 du 18 janvier 2019 relatif aux compétences professionnelles exigées des maîtres d'apprentissage et du service chargé de la médiation en matière d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ;

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants compte-tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises ;

Considérant qu'il revient au Conseil Consultatif de délibérer sur la possibilité de recourir au Contrat d'Apprentissage ;

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame LENOIR, Adjointe au Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- De recourir au Contrat d'Apprentissage.

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire délégué à signer tout document relatif à ce dispositif, et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation d'apprentis ;
- Monsieur le Maire délégué à solliciter auprès des services de l'Etat, de la région Hauts de France, du CNFPT..., les éventuelles aides financières qui seraient susceptibles d'être versées dans le cadre de ce Contrat d'Apprentissage.

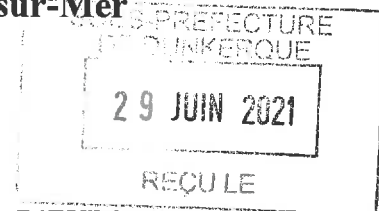
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS*



**Séance du Conseil Consultatif de Saint-Pol-sur-Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 031/21

Objet : ACCOMPAGNEMENT DE PARCOURS – BILAN FINAL D'EXECUTION AU 31 DECEMBRE 2019

Rapporteur : Madame LENOIR, Adjointe au Maire délégué

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 janvier 2001 relative à l'adhésion de la Ville de Saint-Pol-sur-Mer au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ;

Vu la délibération n°009/19 relative à l'appel à projet PLIE 2019 et plan de financement – Accompagnement de Parcours - Saint-Pol-Sur-Mer.

Considérant l'instruction et la conformité du bilan final d'exécution au 31 décembre 2019 « Accompagnement de Parcours - Saint-Pol-Sur-Mer » par les services instructeurs du Fonds Social Européen (FSE), aujourd'hui le plan de financement réalisé a été fixé à 112.641,40€ montant total des dépenses retenues, avec une répartition financière de 68.553,56€ de Fonds Social Européen (FSE), 38.867,19€ de financement PLIE, 5.220,65€ de financement Ville de Dunkerque - commune de Saint-Pol-Sur-Mer

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame LENOIR ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

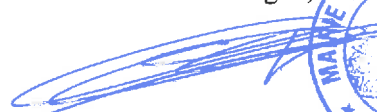

- D'approuver le coût total de l'opération « Accompagnement de Parcours – Saint-Pol-Sur-Mer » au 31 décembre 2019 qui s'élève à 112.641,40€

DIT :

- Que la recette sera encaissée sur le budget de la nouvelle ville de Dunkerque

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – VAMPOUILLE - COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

5 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

Département

VILLE DE DUNKERQUE

Arrondissement

du
Nord

Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DÉGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

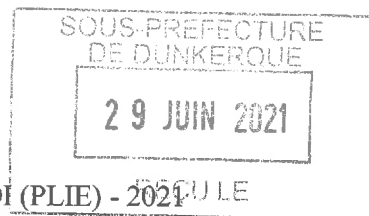
Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N°032/21

Objet : ADHÉSION AU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) - 2021

Rapporteur : Madame LENOIR, Adjointe au Maire déléguée

Conformément à l'article 16 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi constituent un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin d'amener à l'emploi des publics les plus en difficultés (allocataires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, les publics issus des quartiers Politique de la Ville...).

Le PLIE a pour rôle de mobiliser les publics en difficulté et de construire des parcours d'insertion individualisés leur permettant d'accéder aux offres d'emploi du territoire. Il développe pour cela des partenariats avec les acteurs porteurs de l'offre de service de droit commun (Etat, Pôle emploi, Région, Département...).

Vu la délibération n° 010/01 du vendredi 19 janvier 2001, relative à la convention entre l'Association Entreprendre Ensemble et la Ville de Saint-Pol-sur-Mer ;

Il est rappelé à l'assemblée que lors du conseil municipal du 19 janvier 2001, il a été décidé d'approuver la convention partenariale avec l'Association Entreprendre Ensemble et la Ville de Saint-Pol-sur-Mer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Compte tenu de la volonté de la municipalité de poursuivre ce partenariat, il est exposé à l'assemblée la possibilité de renouveler cette adhésion par la signature d'un nouveau protocole d'accord tripartite entre la Ville de Dunkerque - Commune de Saint-Pol-sur-Mer, la Communauté Urbaine de Dunkerque et Entreprendre Ensemble, association support du PLIE concernant l'année 2021.

Ce nouveau protocole prévoit une participation de 2,653 € par habitant soit pour la Ville de Dunkerque - Commune de Saint-Pol-sur-Mer, disposant de 20479 habitants (sur la base du recensement de la population 2018 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2021) un montant de 54.330,79€.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame LENOIR ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire-Délégué ;

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

DÉCIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire délégué à signer la nouvelle convention au titre de l'année 2021 ainsi que tout avenant éventuel à cette action ;
- de prévoir cette dépense au budget spécial 2021 de la commune de Saint Pol sur Mer.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire délégué,


Christophe CLAEYS

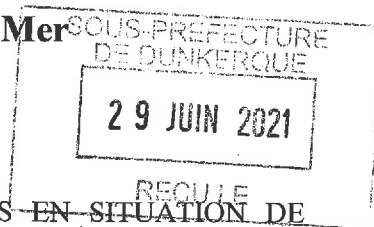


Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – VAMPOUILLE- COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

5 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 033/21

Objet : CRÉATION DU DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Rapporteur : Monsieur DEGUINES, Premier adjoint au Maire

Il est exposé à l'Assemblée la volonté de la municipalité de favoriser l'accès et la réussite de tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de la commune.

Considérant que chaque enfant doit pouvoir bénéficier des mêmes droits, qu'il soit porteur de handicaps ou non,

Considérant que les enfants en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement sur le temps scolaire (AESH), et au vu de la demande grandissante d'accueil de ces enfants sur les temps périscolaires,

Il apparaît essentiel pour la commune de mettre en place un projet d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Le but de ce dispositif est de permettre aux élèves porteurs de handicap de profiter pleinement des « temps périscolaires » par la réalisation des objectifs ci-dessous :

- favoriser l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne
- offrir une plus grande ouverture culturelle
- lutter contre la discrimination de ces élèves

Pour ce faire, ce dispositif s'articulera sur les différents temps périscolaires (accueil, pause méridienne) et extra-scolaire avec du personnel qualifié pour rendre efficace ces accompagnements. Enfin, il est essentiel, de mettre en place des partenariats avec les différents acteurs éducatifs, dont les parents, afin d'avoir un dispositif qui puisse s'adapter aux besoins de tous les élèves.

À l'issue de l'évaluation de ce dispositif, il pourra être modifié dans le but d'améliorer son efficacité.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES, Premier adjoint au Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire Délégué ;

DÉCIDE :

- La création de ce nouveau dispositif dénommé accompagnement des élèves en situation de handicap.

Nombre de Conseillers en exercice : 35
 Nombre de Conseillers présents ... : 31
 Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

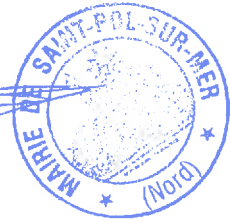
- Monsieur le Maire Délégué à signer tout document nécessaire à la réussite de ce dispositif
- Monsieur le Maire Délégué à recruter des intervenants si nécessaire
- Monsieur le Maire Délégué à conventionner avec des structures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS



**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

SOUS-PREFECTURE
DE DUNKERQUE

29 JUIN 2021

REÇU LE

Délibération : N° 034/21

Objet : CRÉATION DU DISPOSITIF « ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE »

Rapporteur : Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire Délégué

Il est exposé à l'Assemblée la volonté de la municipalité de favoriser la réussite des jeunes scolarisés dans les écoles élémentaires de la commune,

Considérant l'intérêt croissant des familles pour le dispositif d'études surveillées mis en place par la commune,

Considérant l'impact du coût de ces études surveillées pour certaines familles,

Considérant l'impact de la crise sanitaire et de ses différentes mesures, une fracture chez les publics scolaires les plus fragiles s'est créée,

Il apparait essentiel de créer un dispositif permettant la prise en compte du parcours personnalisé des élèves.

Ce nouveau dispositif dénommé « accompagnement vers la réussite », gratuit pour toutes les familles, a comme finalité de favoriser le développement de l'autonomie et l'acquisition des savoirs des élèves par la réalisation des objectifs ci-dessous :

- Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie dans les temps du soir ;
- Favoriser l'apprentissage des leçons par un suivi individualisé des enfants et encourager l'entraide par des séances collectives ;
- Offrir une méthode et une organisation adaptées à chaque enfant pour favoriser les acquisitions des savoirs ;
- Etablir, renforcer les liens avec les familles par le biais de rencontres ;
- Favoriser l'ouverture culturelle.

Pour ce faire, ce dispositif s'articulera autour de différents temps et partenaires, dont les acteurs éducatifs, et en particulier l'Education Nationale, afin d'avoir un dispositif qui puisse s'adapter aux besoins de tous les élèves.

À l'issue de l'évaluation de ce dispositif, il pourra être modifié dans le but d'améliorer son efficience.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- La création du nouveau dispositif appelé à remplacer progressivement celui des études surveillées.

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

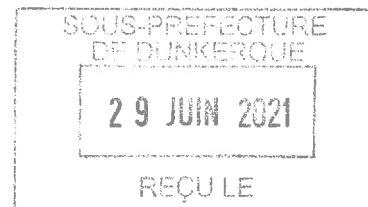
Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer du vendredi 11 juin 2021

Délibération : N° 035/21

Objet : PROJET D'ACTIVITES CULTURELLES ET LINGUISTIQUES

Rapporteur : Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué



Il est exposé à l'Assemblée la volonté de la municipalité de permettre aux élèves habitant ou scolarisés sur la commune de participer au développement de leur capital culturel et de faciliter l'apprentissage des langues étrangères.

Considérant la situation géographique de la commune vis-à-vis de ses pays limitrophes,

Considérant l'impact de l'apprentissage dans la réussite des jeunes,

Considérant l'importance de la connaissance des différentes cultures,

Il est proposé de mettre en place un projet d'activités culturelles et linguistiques au sein de la commune.

Le but de ce projet est de favoriser l'apprentissage de langues étrangères et la découverte d'autres cultures par la réalisation des objectifs :

- Susciter l'envie chez les jeunes d'apprendre des langues étrangères ;
- Favoriser l'ouverture à d'autres cultures.

Pour ce faire, ce dispositif s'articulera autour de différents temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires avec des interventions variées et des interactions ponctuelles avec les familles. Enfin, il est essentiel de mettre en place des partenariats avec différents acteurs.

À l'issue de l'évaluation de ce dispositif, il pourra être modifié dans le but d'améliorer son efficacité.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué ;
Après en avoir délibéré ;
Sur proposition de Monsieur l'Adjoint au Maire délégué ;

DÉCIDE :

- La mise en place du projet d'activités culturelles et linguistiques.

AUTORISE :

Monsieur le Maire Délégué :

- À signer tout document nécessaire à la réussite de ce dispositif ;
- À recruter des intervenants ;
- À conventionner avec des structures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à l'unanimité

**Département
du
Nord**

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

**Arrondissement
de
Dunkerque**

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

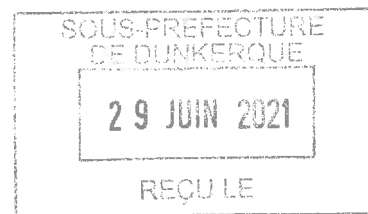
Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

Délibération : N° 036/21

Objet : MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ÉVEIL MUSICAL

Rapporteur : Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué



Il est exposé à l'Assemblée la volonté de la municipalité de favoriser la découverte et l'apprentissage de la musique pour les jeunes habitants ou scolarisés de la commune.

Considérant que la musique participe :

- À l'épanouissement et à la construction de l'individu
- À la socialisation des enfants
- À la création de vocations

Considérant l'intérêt pour la commune de dynamiser son école municipale de musique,
Il apparaît important pour la municipalité de mettre en place un projet d'éveil musical pour les élèves scolarisés sur la commune de Saint-Pol-sur-Mer.

Ce nouveau projet dénommé « éveil musical » a comme finalité de permettre aux jeunes de découvrir et de comprendre la musique par la réalisation d'objectifs différents en fonction de l'âge du public.

Pour ce faire, ce projet s'articulera autour de différents temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires selon des interventions adaptées à chaque public.

À l'issue de l'évaluation de ce dispositif, il pourra être modifié et étendu à d'autres publics tels ceux de la petite enfance et du Relais Assistants Maternels/Parents.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

La mise en place d'un projet d'éveil musical.

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

Monsieur le Maire délégué :

- À signer tout document nécessaire à la réussite de ce projet ;
- À recruter des intervenants ;
- À conventionner avec des structures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,




Christophe CLAEYS (Nord)

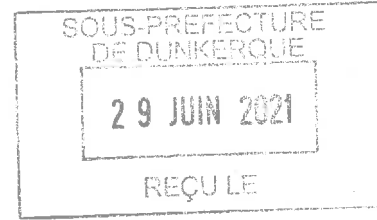
Délibération adoptée à l'unanimité

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**

Délibération : N° 037/21

Objet : CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE RACCROCHAGE SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué



Il est exposé à l'Assemblée la volonté de la municipalité de s'impliquer dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Considérant le nombre croissant d'élèves en situation de décrochage scolaire, amplifié par la crise sanitaire et ses différentes mesures depuis mars 2020 ;

Il apparaît important pour la commune de renforcer ses actions en faveur du raccrochage scolaire.

À titre d'expérimentation, la commune associée de Saint Pol sur Mer souhaite mettre en place une convention cadre avec le collège Deconinck qui a pour objet de développer un partenariat sur la mise en place de séquences d'observation ou de stages au bénéfice d'élèves visés par des mesures pédagogiques.

Ce dispositif a pour objectif de raccrocher les élèves qui le nécessitent par le biais d'une découverte du monde professionnel adaptée au profil de chacun.

À l'issue de l'évaluation intermédiaire de ce dispositif, il pourra être étendu à d'autres établissements scolaires de la commune ou modifié dans le but d'améliorer son efficience.

LE CONSEIL CONSULTATIF ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DEGUINES, Adjoint au Maire délégué ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué ;

DÉCIDE :

- La création du nouveau dispositif de raccrochage scolaire.

**Département
du
Nord**

**VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer**

**Arrondissement
de
Dunkerque**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Nombre de Conseillers en exercice : **35**
Nombre de Conseillers présents ... : **31**
Nombre de procurations..... : **04**

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy



Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M.
MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire délégué à signer la convention cadre et tout acte nécessaire à la réussite de ce dispositif.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,

Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN - TABIBOU - HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – VAMPOUILLE -COEUIGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

5 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

**Séance du Conseil Consultatif de Saint Pol sur Mer
du vendredi 11 juin 2021**



Délibération : N° 038/21

Objet : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS, Maire délégué

Le Conseil est invité à prendre acte de l'usage fait des décisions du Maire établies en vertu de l'application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Il s'agit :

- 01- De la décision N°279/2020 relative à la signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour sa participation aux frais de fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs (dispositif Loisirs équitables et accessibles LEA) du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.
- 02- Du contrat de service PAYZEN avec la société Arpège, contrat qui annule et remplace les dispositions du contrat PAYBOX en cours, à compter du 1^{er} avril 2021, concernant la régie Activité Sportive et la régie Jeunesse, pour un coût annuel de 1 331,26€ TTC.
- 03- Du contrat de maintenance logiciels n°20201768 du logiciel FLUXNET avec la société Idéation pour un montant de 1 416,00€ TTC.
- 04- De la décision N°041/2021 relative à la mise à jour des tarifs de la régie suite à la convention d'accueil éveil avec le Conseil Départemental, et suite à l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans à chaque petites vacances.
- 05- Marché de prestations de communication (Lot n°1 : Communication globale et événementielle) - Notifié le 15/01/2021.
- 06- Marché de prestations de communication (Lot n°2 : Reprographie / Impression des supports petits formats / Offsets) - Notifié le 04/03/2021.
- 07- Marché de prestations de communication (Lot n°3 : Impression des supports grands formats et autocollants) - Notifié le 04/03/2021.
- 08- Avenant au contrat d'assistance avec la société Arpège pour un coût de 108.00€ TTC.
- 09- Avenant au contrat d'assistance avec la société Arpège sans coût supplémentaire.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,




Christophe CLAEYS

Délibération adoptée à la majorité par :

30 voix pour : CLAEYS – DEGUINES- LENOIR – MEENEBOO – OUGHAZDI –BOUREY – LEFEBVRE – MERSSEMAN – TABIBOU – HUTIN – HAUDIQUET – DEBAVELAERE – GOURDEN – MASURE – CATOIRE – CLEMENT- CABARET – LAMIRAND – MAES – VERHAEGHE – DUMARQUEZ- NICOLLE – DAHMANI – ANDRIES – VAMPOUILLE – COEUGNART – LEGROS – VANDORME – BAYRAKTAR – VARLET

5 abstentions : - LEMAIRE – DEFRANCE – KUZNIEWSKI – NAVE – BRICHE

Département
du
Nord

VILLE DE DUNKERQUE
Commune de Saint-Pol-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations du Conseil Consultatif
convoqué le vendredi 4 juin 2021
pour la séance du vendredi 11 juin 2021

Arrondissement
de
Dunkerque

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents ... : 31
Nombre de procurations..... : 04

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire délégué
Monsieur DEGUINES Dominique	Premier Adjoint au Maire
Madame LENOIR Marjorie	Adjoint au Maire
Monsieur MEENEBOO René	Adjoint au Maire
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjoint au Maire
Monsieur BOUREY Luc	Adjoint au Maire
Madame LEFEBVRE Nathalie	Adjoint au Maire
Monsieur MEERSEMAN Olivier	Adjoint au Maire
Madame TABIBOU Salmata	Adjoint au Maire
Monsieur CLÉMENT Fabien	Conseiller
Madame CABARET Martine	Conseiller
Madame VERHAEGHE Laurence	Conseiller
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Conseiller
Madame DUMARQUEZ Valérie	Conseiller
Madame MAES Nathalie	Conseiller
Monsieur MASURE Philippe	Conseiller
Madame CATOIRE Annick	Conseiller
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseiller
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller
Monsieur NICOLLE Thomas	Conseiller
Madame LAMIRAND Laurence	Conseiller
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller
Madame DEFRANCE Nadine	Conseiller
Madame KUZNIEWSKI Anne	Conseiller
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller
Madame VARLET Virginie	Conseiller
Monsieur COEUGNART Albert	Conseiller
Madame LEGROS Nathalie	Conseiller
Monsieur BAYRAKTAR Özkan	Conseiller
Madame VANDORME Catherine	Conseiller

Absents- Excusés :

Monsieur LEMAIRE Bruno	Conseiller
Madame DAHMANI Fatiha	Conseiller
Madame ANDRIES Camille	Conseiller
Monsieur HUTIN Christian	Conseiller

Secrétaire de séance : Monsieur BRICHE Tanguy

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme DAHMANI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M. CLEMENT, M. HUTIN à M. MEENEBOO, M. LEMAIRE à M. NAVE et Mme ANDRIES à M. MAES.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire délégué à signer tout document nécessaire à la réussite de ce dispositif ;
- Monsieur le Maire délégué à recruter des intervenants ;
- Monsieur le Maire délégué à conventionner avec des structures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire délégué,



Christophe CLAEYS